



Attribution de paniers repas

Par **Angi25**, le **09/04/2008** à **22:21**

Bonjour, je travaille dans le bâtiment et je voudrais savoir si les paniers repas sont obligatoires et doivent être payés par l'employeur? Je le demande car mon employeur estime qu'il me paie les paniers que si je ne travaille pas dans la ville où réside la société. moi, j'habite à 13km environ de l'entreprise.

En plus, il m'a fait signer un contrat dans lequel il fait un abattement de 10% sur le salaire brut. Puis-je lui demander d'arrêter cet abattement?

Merci à tous!